



Le Guide du Comité de thèse

2018



CHARTRE DES COMITES DE THESE DES ECOLES DOCTORALES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE ET SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE DE L'URCA

Mise en application pour les doctorants inscrits pour la 1ere fois à partir de la rentrée 2014

Dans le cadre d'un dispositif de lutte contre l'échec, conformément aux prérogatives de l'arrêté 2016, le Comité de suivi de thèse est obligatoire pour tous les doctorants. Le présent document vise à définir le cadrage du fonctionnement de ce comité qui devra se prononcer pour l'autorisation d'inscription en 3^{ème} année de thèse.

Dans une période allant de 12 à 18 mois après le début de la thèse, le directeur de thèse réunit un comité de suivi. Ce comité permettra :

- d'avoir une discussion scientifique la plus ouverte possible, d'apporter des idées, de tester la solidité des acquis,
- d'évaluer l'état d'avancement de la thèse et de formuler des recommandations visant à favoriser le bon achèvement du projet doctoral,
- de vérifier que la thèse pourra être soutenue dans des conditions conformes aux règles en vigueur.

Ce Comité de thèse doit être composé au moins :

- du directeur de thèse,
- du co-directeur de thèse ou du co-encadrant s'il y a lieu
- de deux membres invités en qualité de rapporteurs

L'un des deux au moins (comité ED STS) ou les deux (comité ED SHS) doit(en)t être titulaire(s) de l'HDR. L'un des deux au moins doit être extérieur à l'URCA.

Les membres invités ne doivent pas être impliqués directement dans les travaux du doctorant.

Le(s) membre(s) du Comité pourra (ont) être désigné(s) comme examinateur(s) des travaux lors de la soutenance de la thèse.

Lors de ce Comité, le doctorant fera une présentation orale (15 minutes minimum) de ses travaux de recherche (avec éventuellement un support visuel ou écrit), suivie d'une discussion avec les membres du Comité. Les membres invités recevront ensuite le doctorant en l'absence du directeur de thèse afin d'échanger sur les conditions dans lesquelles se déroule la thèse, selon le point de vue du doctorant. Les frais d'organisation resteront à la charge de l'Unité de recherche du doctorant ; il est à préciser que le recours à la visioconférence pourra aussi faciliter la mise en œuvre de ce Comité.

Etape 1 : La désignation des deux membres invités doit se faire au plus tard au tout début de la 2^{ème} année d'inscription thèse et avant le 1^{er} décembre, sur proposition du directeur de thèse et après validation par le directeur de l'Ecole doctorale (voir document : **désignation des membres**). Pour les thèses à caractère confidentiel (Cifre ou autres assimilés ou non), un accord de confidentialité devra être signé par tous les membres du comité de suivi de thèse (voir document : **engagement de confidentialité**, à joindre à la désignation des membres).

Etape 2 : Une fois la désignation des membres validée, le doctorant remplira la **fiche préparatoire** qu'il devra transmettre aux membres du Comité et à l'Ecole doctorale au moins une semaine avant la date de réunion fixée.

Etape 3 : A l'issue de la réunion, et dans un délai d'un mois, les membres du Comité de thèse devront rendre le **Rapport du Comité de suivi de thèse**, qui sera transmis à l'Ecole doctorale. **Attention, il devra dans tous les cas être remis au plus tard avec le Rapport d'Avancement de 2^{ème} année, en juin pour permettre la réinscription en 3^{ème} année.**



FICHE PRÉPARATOIRE DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE THÈSE

*(à remplir par le doctorant et à transmettre aux membres du comité
au minimum une semaine avant la réunion)*

Date du Comité :

Nom et prénom :

E-mail :

Titre de la thèse :

Année de thèse :

Mode de financement :

Unité de recherche :

Date de début de la thèse :

Date de soutenance envisagée :

Nom et e-mail du (des) directeur (s) de thèse :

COMPOSITION DU COMITE DE THESE :

	Nom Prénom, titre, fonction Unité de Recherche, Etablissement
Directeur(s) de thèse :	
Co-directeur/ encadrant (s) (indiquer pourcentage d'encadrement)	
Membre invité 1	
Membre invité 2	

Auto-Evaluation de l'avancement de la thèse : (5 lignes maxi)

Résumé des résultats obtenus : (10 lignes maxi)

Points restants à développer : (10 lignes maxi)

Difficultés rencontrées : (10 lignes maxi)

+ Joindre obligatoirement à cette fiche le portefeuille de compétences mis à jour (formations, publications, communications, colloques, techniques maîtrisées, encadrement, enseignement, séjours à l'étranger...

AVIS DU COMITE SUR LE DEROULEMENT DES TRAVAUX DE THESE

(à transmettre au doctorant qui l'adressera à l'ED avec son rapport d'activité annuel en juin)

	Critères	Avis A : Très satisfaisant B : Satisfaisant C : Non satisfaisant	Commentaires
1	Connaissance du sujet		
2	Connaissances scientifiques générales		
3	Curiosité scientifique et motivation		
4	Capacité à formuler des hypothèses		
5	Capacité de synthèse		
6	Cohérence du projet		
7	Progression du projet		
8	Présentation orale		

Conclusions / Avis global du Comité de thèse : Difficultés et recommandations : (10 lignes)

Fait à Reims, le

*Signatures des membres du Comité
Signatures du doctorant*

A remplir par l'école doctorale

Date de réception :

Commentaires :

Fait à Reims, le

Signature (Directeur ED)